

**REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION
Route de Senlis**

Le Maire de Le Plessis Belleville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-24, L. 2213-1 et suivants, les articles L. 2521-1 et suivants, fixant les pouvoirs de police des Maires,

Vu le Code de la Route, article R. 411-8 fixant les pouvoirs de police des Maires en matière de circulation et de stationnement,

Attendu que la société EUROVIA doit effectuer des travaux de voirie pour le compte de la commune,

Vu l'emprise de chantier et les caractéristiques de la voirie, il est nécessaire d'assurer la sécurité du chantier et du public,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers et du chantier,

ARRETE

Article n°1 : Le présent arrêté prend effet du 23 au 27 juin 2025 route de Senlis.

Article n°2 : La circulation est restreinte au droit du chantier et alternée par feux tricolores. La vitesse est limitée à 30 km.

Article n°3 : Le stationnement est interdit à tous véhicules sauf pour véhicule chantier, secours et service public.

Article n°4 : La signalisation réglementaire sera apposée et entretenue sur place par la société EUROVIA.

Article n°5 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la Loi.

Article n°6 : Tout véhicule stationné sera considéré comme gênant et pourra être mis en fourrière.

Article n°7 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Le Plessis Belleville.

Article n°8 : Monsieur le chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville et les agents placés sous ses ordres, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin et les gendarmes relevant de son autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article n°9 : Il sera notifié à :

- Monsieur le Chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville,
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin,
- EUROVIA, boulevard Henri Bardusse à Thourouette
- Monsieur le Directeur des Services Technique de Le Plessis Belleville,

Le Plessis Belleville,
Le 26 mai 2025,
Le Maire,
Dominique SMAGUINE,

